

QUE TOUS SOIENT UN . . .

Vendredi 7 avril 2023 – Vendredi saint

Cet hebdomadaire est distribué gratuitement lors des célébrations dominicales. Il est disponible en ligne et envoyé par mail (format PDF) à ceux qui en font la demande.



PRÊTRE RESPONSABLE	Abbé Emery Kenda, ☎ 0468/ 45.04.41 ou 071/ 35.03.62
ANIMATRICE EN PASTORALE	Françoise D'Exelle, ☎ 0455/13.47.32 ✉ animatrice@uprsmm.be
SECRETARIAT PAROISSIAL	Gosselies ☎ 071/35.03.62, ouvert mardi de 15h00 à 17h30 et vendredi de 10h00 à 13h30 Luttre ☎ 071/ 84.48.40, ouvert mercredi (hors vacances) et vendredi de 15h00 à 17h30 Les-Bons-Villiers : ☎ 071/ 84.50.61 (Charles Henrard - inscription au baptême des enfants), ☎ 0477/ 46.52.99 et 0498/ 97.43.04 (Jean-Marie et Laurette Mathelart – inscription au mariage), ☎ 071/ 85.19.05 (Thérèsina Helguers – intentions de messe)
SI VOUS VOULEZ SOUTENIR NOTRE UNITÉ PASTORALE, VOUS POUVEZ VERSER AU COMPTE BE04 1030 3885 4531, COMMUNICATION « DON »	

CHEMIN DE CROIX, CHEMIN DE VIE...

Depuis le 4^{ème} siècle et encore de nos jours, des pèlerins se rendent à Jérusalem et y parcourent la « via dolorosa », le chemin suivi par Jésus entre le prétoire de Pilate et le Golgotha. Le chemin de croix que l'on peut faire dans les églises et lieux de pèlerinage est une manière, pour les fidèles qui ne peuvent se rendre à Jérusalem, de s'associer à cette démarche.

Dévotion typique en préparation des fêtes de Pâques, le chemin de croix est, chez nous, associé au Vendredi Saint ; on le prie d'ailleurs souvent à 15 heures, l'heure supposée de la Mort du Christ. Dans d'autres pays, un chemin de croix est organisé tous les jours de la Semaine Sainte, voire tous les jours de Carême...

Avec ses 14 stations et leurs différentes représentations graphiques ou artistiques, le chemin de croix était aussi une manière de « lire » la Passion de Jésus, à une époque où le « fidèle de base » n'avait pas d'accès direct aux Ecritures. Aujourd'hui, nous entendons le récit de la Passion dans notre langue, et nous pouvons le lire nous-mêmes aussi souvent que nous le voulons. Quel intérêt y a-t-il encore à « faire » le chemin de croix ?



Une vision purement doloriste nous ferait répondre, sans hésitation, « pour s'associer aux souffrances du Christ ». Heureusement, ce n'est pas la seule réponse possible. En effet, si Jésus a souffert pour nous, ce n'est pas pour nous imposer des souffrances supplémentaires, au contraire. Même si cette parole n'est rapportée que par St Luc, Jésus est formel quand il rencontre les femmes « Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants » (Lc 23,28). Des exégètes y voient une annonce de la destruction de Jérusalem, mais 2000 ans plus tard, nous pouvons en faire une lecture plus large : à quoi bon pleurer sur les

souffrances du Christ, si nous sommes insensibles à celles du monde qui nous entoure ?

Les plus anciens d'entre nous ont connu des Vendredis Saints où les boucheries étaient fermées, la radio ne diffusait que de la musique classique et les parents disaient aux enfants « aujourd'hui, on ne chante pas, car c'est le jour où le petit Jésus est mort ». En un peu plus de soixante ans, on est passé du jour de deuil à un jour comme un autre, de la tristesse à l'indifférence, en oubliant sans doute l'essentiel : la mémoire et le témoignage.

Nul ne niera que la Passion fut la plus grande épreuve de la vie de Jésus, pour lui-même et ses proches. Ne pas en faire mémoire serait une injure, non seulement au Christ lui-même, mais aussi aux nombreux martyrs qui, à sa suite, ont offert leur vie en témoignage. Mais au-delà de ces souffrances qui ne peuvent laisser indifférent, il y a une Bonne Nouvelle : **DIEU NOUS AIME A EN MOURIR !**

Comme le rappelait le Cardinal Joseph De Kesel dans la première conférence de Carême, *l'Eglise n'a pas pour mission de sauver le monde, mais de témoigner que Jésus est venu le sauver*. Et on ne rend pas ce témoignage par un discours misérabiliste, culpabilisant ou moralisateur. Le chemin de croix est une étape, certes douloureuse, mais une étape vers la Vie, la « vraie Vie ».

Et pour revenir à la conférence du Cardinal, qui fut un temps fort de notre Carême, rappelons-nous que Jésus n'est pas mort sur la croix pour les Chrétiens, mais pour tous les hommes, sans exception. Pensons-y, durant l'office du Vendredi Saint, au moment de la « grande prière » aux intentions du monde.

Jean-Luc Detrez

NOUVELLES DE NOS CLOCHERS

PROCHAINS BAPTÊMES

- Lola VAN DAMME (Villers-Perwin, samedi 8 avril durant la veillée pascale)
- Salvator TERRAZZINO (Tournai, samedi 8 avril durant la veillée pascale)
- Julie VAN DER TAELEN (Gosselies Saint-Joseph, samedi 8 avril durant la veillée pascale)
- Carine et Anaïs DAOUST (Gosselies Saint-Joseph, samedi 8 avril durant la veillée pascale)
- Anna-Léa et Maxim VAN (Pont-à-Celles, dimanche 9 avril à 10h00)
- Olivia MUNOZFAPPANI (Wayaux, samedi 15 avril à 18h00)
- Abygaël LAMBILLOTTE (Obaix, dimanche 16 avril à 12h45)

PROCHAINS MARIAGES

- Maxime GROSSI et Laura FARINACCIO (Obaix, samedi 8 avril)
- Jérôme DETANT et Julie VANWEYENBERGH (Viesville, samedi 6 mai 2023 à 11h30)
- Sinon ROBIN et Alessandra GIL CARTA (Liberchies, samedi 13 mai 2023 à 13h30)
- Alexandre ZANOTTI et Alessandra BUFFA (Mellet, samedi 13 mai 2023 à 12h45)

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- Maurice MATART, époux de Rose TOURNAY (Funérailles à Mellet, mardi 11 avril à 9h30)
- Bruna DEL ZOTTO, veuve d'Alphonse PARENT (Funérailles à Gosselies-st-Joseph, vendredi 7 avril à 13h30)
- Francine BORGIONS, veuve de François CLAESSENS (Funérailles à Gosselies-st-Joseph, vendredi 7 avril à 11h00)
- Anne-Marie MOREAU, veuve d'Emile ROUXHET (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, vendredi 7 avril à 11h00)
- Andrée DASPREMONT, veuve de Fidélis VAN WEYENBERG (Funérailles à Obaix, vendredi 7 avril à 9h30)
- Henriette ROMBEAU, veuve de Richard BOURGEOIS (Funérailles à Mellet, vendredi 7 avril à 8h30)
- Erminio BONOMINI, époux d'Antonella PITAU (Courcelles. Funérailles à Gosselies-st-Joseph, mardi 4 avril à 9h30)
- Eveline DE MUYT, veuve de Zéphir RENARD (Roux. Funérailles à Luttre, lundi 3 avril à 11h00)
- Agostino-Vittorio VIGLIOTTI (Funérailles à Gosselies-st-Joseph, vendredi 31 mars à 11h00)
- André-Louis GEORGES (Funérailles à Mellet, mercredi 29 mars à 11h00)
- Andrée WAUTIER, épouse d'André BRICE (Funérailles à Gosselies-st-Joseph, vendredi 24 mars à 13h00)
- Angèle DE KLERCK, veuve de Robert SABBE (Funérailles à Villers-Perwin, vendredi 24 mars à 10h30)
- Raymond CHARMANT, époux d'Yvette BATAILLE (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, jeudi 23 mars à 9h30)

MESSES DE SEMAINE ET TEMPS DE PRIÈRE RÉCURRENTS

Lundi		
17h00	Gosselies (Ste Thérèse)	Adoration avec les « Amis de Sainte Thérèse »
19h00	Gosselies (St J-Baptiste)	Réunion du groupe de prière « Notre Dame de Grâce » (à la cure durant les mois d'hiver)
Mardi		
14h00	Buzet	Groupe « Amour et Charité »
18h00	Gosselies (Ste Thérèse)	Messe avec les « Amis de Sainte Thérèse »
19h30	Buzet	Réunion mensuelle du Cercle biblique de Pont-à-Celles. Prochaine réunion le 11 avril.
Mercredi		
9h30	Luttre	Messe (sauf en cas de funérailles) dans la chapelle de la cure !
12h00	Gosselies (St J-Baptiste)	Prière du Chapelet
17h00	Gosselies (Ste Thérèse)	Adoration avec les « Amis de Sainte Thérèse »
Jeudi		
9h30	Pont-à-Celles	Messe (sauf en cas de funérailles). Ensuite, adoration et chapelet.
16h00	Wayaux	Adoration eucharistique, suivie du chapelet (à 16h30)
17h00	Gosselies (Ste Thérèse)	Adoration avec les « Amis de Sainte Thérèse »
17h15	Mellet (maison natale)	Prière du Chapelet
Vendredi		
9h30	Obaix	Adoration jusqu'à 10h30
17h15	Gosselies (Ste Thérèse)	Partage sur l'Évangile de dimanche avec les « Amis de Sainte Thérèse »
19h30	Obaix	Le 3 ^{ème} vendredi du mois, temps de prière en famille. Prochain temps le 21 avril.

ÉGLISES OUVERTES POUR LA PRIÈRE PERSONNELLE

Buzet	Tous les jours, tant qu'il fait clair
Mellet	Tous les jours, de 8h30 à 17h00
Obaix	Le vendredi de 9h30 à 10h30
Pont-à-Celles	Le jeudi de 9h30 (ou après la messe de 9h30) à 11h30
Wayaux	Le mercredi de 14h00 à 18h00

N'oubliez pas la
vente de boîtes
d'œufs en
chocolat au prix
de 8 € au profit
du pèlerinage
des jeunes à
 Lourdes

CELEBRATIONS DOMINICALES ET RENCONTRES FESTIVES PREVUES DANS L'UNITE PASTORALE

Jeudi 6 avril – Jeudi Saint - Collecte pour la pastorale et la catéchèse dans notre Unité Pastorale		
19h00	Pont-à-Celles	Célébration de la Cène
Vendredi 7 avril – Vendredi Saint - Collecte pour la pastorale et la catéchèse dans notre Unité Pastorale		
15h00	Chemin de croix dans les églises de Buzet, Frasnes-lez-Gosselies, Gosselies-st-Joseph, Mellet, Obaix, Rèves, Thiméon, Villers-Perwin, Wayaux	
	Viesville	Temps de prière personnelle. Des textes pour soutenir la réflexion seront lus régulièrement
18h00	Luttre	Chemin de croix marché dans le village
19h00		Bénédictio des familles ayant participé au chemin de croix - Célébration de la Passion
Samedi 8 avril – Veillée pascale - Collecte pour la pastorale et la catéchèse dans notre Unité Pastorale		
20h00	Buzet	Veillée pascale (présidée par le père Jean-François Meurs)
	Gosselies-st-Joseph	Veillée pascale avec baptêmes
	Villers-Perwin	Veillée pascale avec baptême
Dimanche 9 avril – Résurrection de Notre Seigneur – Collecte pour les besoins du clocher		
9h30	Rèves	Messe de Pâques – Messe pour Marie-Louise FRANÇOIS et Chantal
	Thiméon	Messe de Pâques
10h00	Pont-à-Celles	Messe de Pâques avec baptêmes, première communion et confirmation
11h00	Gosselies-st-Joseph	Messe de Pâques - Messe pour Anna Ringoot (fleurs Marie Thérèse)
	Liberchies	Messe de Pâques
Samedi 15 avril – Deuxième dimanche de Pâques – Dimanche de la Divine Miséricorde – Collecte pour les besoins du clocher		
17h00	Viesville	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe de remerciement
19h00	Wayaux	Messe
Dimanche 16 avril – Deuxième dimanche de Pâques – Dimanche de la Divine Miséricorde – Collecte pour les besoins du clocher		
9h30	Frasnes-lez-Gosselies	Messe
	Luttre	Messe
	Obaix	Messe pour Paul MEURS et Odile PIRET
11h00	Gosselies-st-Joseph	Messe pour Anna Ringoot (fleurs Marie Thérèse)
	Pont-à-Celles	Messe avec Premières Communions
	Rosseignies	Messe
Lundi 17 avril		
18h45	Thiméon	« Eveil à la Foi », pour les petits (5-7 ans)
Samedi 22 avril – Troisième dimanche de Pâques – Collecte pour la Fabrique d’Eglise		
17h30	Buzet	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe pour Joseph DEBAR de la part de la Chorale
19h00	Gosselies-st-Joseph	Messe
Dimanche 23 avril – Troisième dimanche de Pâques – Collecte pour la Fabrique d’Eglise		
9h30	Mellet	Messe pour la famille Moyart de Lens et pour les défunts de la famille Delescluse-Delcourt
	Rèves	Messe avec Premières Communions
	Thiméon	Messe
11h00	Gosselies-st-Joseph	Messe pour Anna Ringoot (fleurs Marie Thérèse)
	Liberchies	Messe
	Pont-à-Celles	Messe
Samedi 29 avril – Quatrième dimanche de Pâques -		
17h00	Viesville	Messe
18h00	Villers-Perwin	Messe
19h00	Wayaux	Messe
Dimanche 30 avril – Quatrième dimanche de Pâques -		
9h30	Frasnes-lez-Gosselies	Messe
	Luttre	Messe
	Obaix	Messe
11h00	Gosselies-st-Joseph	Messe
	Pont-à-Celles	Messe
	Rosseignies	Messe

LECTURES DU JOUR (vendredi 7 avril 2023, Vendredi-Saint - Célébration de la Passion)

PREMIÈRE LECTURE (IS 52, 13 – 53, 12)

Mon serviteur réussira, dit le Seigneur ; il montera, il s'élèvera, il sera exalté ! La multitude avait été consternée en le voyant, car il était si défiguré qu'il ne ressemblait plus à un homme ; il n'avait plus l'apparence d'un fils d'homme. Il étonnera de même une multitude de nations ; devant lui les rois resteront bouche bée, car ils verront ce que, jamais, on ne leur avait dit, ils découvriront ce dont ils n'avaient jamais entendu parler.

Qui aurait cru ce que nous avons entendu ? Le bras puissant du Seigneur, à qui s'est-il révélé ? Devant lui, le serviteur a poussé comme une plante chétive, une racine dans une terre aride ; il était sans apparence ni beauté qui attire nos regards, son aspect n'avait rien pour nous plaire. Méprisé, abandonné des hommes, homme de douleurs, familier de la souffrance, il était pareil à celui devant qui on se voile la face ; et nous l'avons méprisé, compté pour rien. En fait, c'étaient nos souffrances qu'il portait, nos douleurs dont il était chargé. Et nous, nous pensions qu'il était frappé, meurtri par Dieu, humilié.

Or, c'est à cause de nos révoltes qu'il a été transpercé, à cause de nos fautes qu'il a été broyé. Le châtement qui nous donne la paix a pesé sur lui : par ses blessures, nous sommes guéris. Nous étions tous errants comme des brebis, chacun suivait son propre chemin. Mais le Seigneur a fait retomber sur lui nos fautes à nous tous.

Maltraité, il s'humilie, il n'ouvre pas la bouche : comme un agneau conduit à l'abattoir, comme une brebis muette devant les tondeurs, il n'ouvre pas la bouche. Arrêté, puis jugé, il a été supprimé. Qui donc s'est inquiété de son sort ? Il a été retranché de la terre des vivants, frappé à mort pour les révoltes de son peuple. On a placé sa tombe avec les méchants, son tombeau avec les riches ; et pourtant il n'avait pas commis de violence, on ne trouvait pas de tromperie dans sa bouche. Broyé par la souffrance, il a plu au Seigneur. S'il remet sa vie en sacrifice de réparation, il verra une descendance, il prolongera ses jours : par lui, ce qui plaît au Seigneur réussira.

Par suite de ses tourments, il verra la lumière, la connaissance le comblera. Le juste, mon serviteur, justifiera les multitudes, il se chargera de leurs fautes. C'est pourquoi, parmi les grands, je lui donnerai sa part, avec les puissants il partagera le butin, car il s'est dépouillé lui-même jusqu'à la mort, et il a été compté avec les pécheurs, alors qu'il portait le péché des multitudes et qu'il intercédait pour les pécheurs.

PSAUME (30 (31), 2AB.6, 12, 13-14AD, 15-16, 17.25)

R/ Ô Père, en tes mains je remets mon esprit

En toi, Seigneur, j'ai mon refuge ;
garde-moi d'être humilié pour toujours.
En tes mains je remets mon esprit ;
tu me rachètes, Seigneur, Dieu de vérité.

Je suis la risée de mes adversaires
et même de mes voisins ;
je fais peur à mes amis,
s'ils me voient dans la rue, ils me fuient.

On m'ignore comme un mort oublié,
comme une chose qu'on jette.
J'entends les calomnies de la foule :
ils s'accordent pour m'ôter la vie.

Moi, je suis sûr de toi, Seigneur,
je dis : « Tu es mon Dieu ! »
Mes jours sont dans ta main : délivre-moi
des mains hostiles qui s'acharnent.

Sur ton serviteur, que s'illumine ta face ;
sauve-moi par ton amour.

Soyez forts, prenez courage,
vous tous qui espérez le Seigneur !

DEUXIÈME LECTURE (HE 4, 14-16 ; 5, 7-9)

Frères, en Jésus, le Fils de Dieu, nous avons le grand prêtre par excellence, celui qui a traversé les cieux ; tenons donc ferme l'affirmation de notre foi. En effet, nous n'avons pas un grand prêtre incapable de compatir à nos faiblesses, mais un grand prêtre éprouvé en toutes choses, à notre ressemblance, excepté le péché. Avançons-nous donc avec assurance vers le Trône de la grâce, pour obtenir miséricorde et recevoir, en temps voulu, la grâce de son secours.

Le Christ, pendant les jours de sa vie dans la chair, offrit, avec un grand cri et dans les larmes, des prières et des supplications à Dieu qui pouvait le sauver de la mort, et il fut exaucé en raison de son grand respect. Bien qu'il soit le Fils, il apprit par ses souffrances l'obéissance et, conduit à sa perfection, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent la cause du salut éternel.

ÉVANGILE (JN 13, 1-15)

Le Christ s'est anéanti, prenant la condition de serviteur.

*Pour nous, le Christ est devenu obéissant,
jusqu'à la mort, et la mort de la croix.*

C'est pourquoi Dieu l'a exalté :

il l'a doté du Nom qui est au-dessus de tout nom.

Le Christ s'est anéanti, prenant la condition de serviteur.

X = Jésus ; L = Lecteur ; D = Disciples et amis ; F = Foule ; A = Autres personnages.

L. En ce temps-là, après le repas, Jésus sortit avec ses disciples et traversa le torrent du Cédron ; il y avait là un jardin, dans lequel il entra avec ses disciples. Judas, qui le livrait, connaissait l'endroit, lui aussi, car Jésus et ses disciples s'y étaient souvent réunis. Judas, avec un détachement de soldats ainsi que des gardes envoyés par les grands prêtres et les pharisiens, arrive à cet endroit. Ils avaient des lanternes, des torches et des armes. Alors Jésus, sachant tout ce qui allait lui arriver, s'avança et leur dit :

X « Qui cherchez-vous ? »

L. Ils lui répondirent :

F. « Jésus le Nazaréen. »

L. Il leur dit :

X « C'est moi, je le suis. »

L. Judas, qui le livrait, se tenait avec eux. Quand Jésus leur répondit : « C'est moi, je le suis », ils reculèrent, et ils tombèrent à terre. Il leur demanda de nouveau :

X « Qui cherchez-vous ? »

L. Ils dirent :

- F. « Jésus le Nazaréen. »
- L. Jésus répondit :
- X « Je vous l'ai dit : c'est moi, je le suis. Si c'est bien moi que vous cherchez, ceux-là, laissez-les partir. »
- L. Ainsi s'accomplissait la parole qu'il avait dite : « Je n'ai perdu aucun de ceux que tu m'as donnés ». Or Simon-Pierre avait une épée ; il la tira, frappa le serviteur du grand prêtre et lui coupa l'oreille droite. Le nom de ce serviteur était Malcus. Jésus dit à Pierre :
- X « Remets ton épée au fourreau. La coupe que m'a donnée le Père, vais-je refuser de la boire ? »
- L. Alors la troupe, le commandant et les gardes juifs se saisirent de Jésus et le ligotèrent. Ils l'emmenèrent d'abord chez Hanne, beau-père de Caïphe, qui était grand prêtre cette année-là. Caïphe était celui qui avait donné aux Juifs ce conseil : « Il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple. » Or Simon-Pierre, ainsi qu'un autre disciple, suivait Jésus. Comme ce disciple était connu du grand prêtre, il entra avec Jésus dans le palais du grand prêtre. Pierre se tenait près de la porte, dehors. Alors l'autre disciple – celui qui était connu du grand prêtre – sortit, dit un mot à la servante qui gardait la porte, et fit entrer Pierre. Cette jeune servante dit alors à Pierre :
- A. « N'es-tu pas, toi aussi, l'un des disciples de cet homme ? »
- L. Il répondit :
- D. « Non, je ne le suis pas ! »
- L. Les serviteurs et les gardes se tenaient là ; comme il faisait froid, ils avaient fait un feu de braise pour se réchauffer. Pierre était avec eux, en train de se chauffer. Le grand prêtre interrogea Jésus sur ses disciples et sur son enseignement. Jésus lui répondit :
- X « Moi, j'ai parlé au monde ouvertement. J'ai toujours enseigné à la synagogue et dans le Temple, là où tous les Juifs se réunissent, et je n'ai jamais parlé en cachette. Pourquoi m'interrogues-tu ? Ce que je leur ai dit, demande-le à ceux qui m'ont entendu. Eux savent ce que j'ai dit. »
- L. À ces mots, un des gardes, qui était à côté de Jésus, lui donna une gifle en disant :
- A. « C'est ainsi que tu réponds au grand prêtre ! »
- L. Jésus lui répliqua :
- X « Si j'ai mal parlé, montre ce que j'ai dit de mal. Mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? »
- L. Hanne l'envoya, toujours ligoté, au grand prêtre Caïphe. Simon-Pierre était donc en train de se chauffer. On lui dit :
- A. « N'es-tu pas, toi aussi, l'un de ses disciples ? »
- L. Pierre le nia et dit :
- D. « Non, je ne le suis pas ! »
- L. Un des serviteurs du grand prêtre, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, insista :
- A. « Est-ce que moi, je ne t'ai pas vu dans le jardin avec lui ? »
- L. Encore une fois, Pierre le nia. Et aussitôt un coq chanta. Alors on emmène Jésus de chez Caïphe au Prétoire. C'était le matin. Ceux qui l'avaient amené n'entrèrent pas dans le Prétoire, pour éviter une souillure et pouvoir manger l'agneau pascal. Pilate sortit donc à leur rencontre et demanda :
- A. « Quelle accusation portez-vous contre cet homme ? »
- L. Ils lui répondirent :
- F. « S'il n'était pas un malfaiteur, nous ne t'aurions pas livré cet homme. »
- L. Pilate leur dit :
- A. « Prenez-le vous-mêmes et jugez-le suivant votre loi. »
- L. Les Juifs lui dirent :
- F. « Nous n'avons pas le droit de mettre quelqu'un à mort. »
- L. Ainsi s'accomplissait la parole que Jésus avait dite pour signifier de quel genre de mort il allait mourir. Alors Pilate rentra dans le Prétoire ; il appela Jésus et lui dit :
- A. « Es-tu le roi des Juifs ? »
- L. Jésus lui demanda :
- X « Dis-tu cela de toi-même, Ou bien d'autres te l'ont dit à mon sujet ? »
- L. Pilate répondit :
- A. « Est-ce que je suis juif, moi ? Ta nation et les grands prêtres t'ont livré à moi : qu'as-tu donc fait ? »
- L. Jésus déclara :
- X « Ma royauté n'est pas de ce monde ; si ma royauté était de ce monde, j'aurais des gardes qui se seraient battus pour que je ne sois pas livré aux Juifs. En fait, ma royauté n'est pas d'ici. »
- L. Pilate lui dit :
- A. « Alors, tu es roi ? »
- L. Jésus répondit :
- X « C'est toi-même qui dis que je suis roi. Moi, je suis né, je suis venu dans le monde pour ceci : rendre témoignage à la vérité. Quiconque appartient à la vérité écoute ma voix. »
- L. Pilate lui dit :
- A. « Qu'est-ce que la vérité ? »
- L. Ayant dit cela, il sortit de nouveau à la rencontre des Juifs, et il leur déclara :
- A. « Moi, je ne trouve en lui aucun motif de condamnation. Mais, chez vous, c'est la coutume que je vous relâche quelqu'un pour la Pâque : voulez-vous donc que je vous relâche le roi des Juifs ? »
- L. Alors ils répliquèrent en criant :
- F. « Pas lui ! Mais Barabbas ! »
- L. Or ce Barabbas était un bandit. Alors Pilate fit saisir Jésus pour qu'il soit flagellé. Les soldats tressèrent avec des épines une couronne qu'ils lui posèrent sur la tête ; puis ils le revêtirent d'un manteau pourpre. Ils s'avançaient vers lui et ils disaient :
- F. « Salut à toi, roi des Juifs ! »
- L. Et ils le giflaient. Pilate, de nouveau, sortit dehors et leur dit :
- A. « Voyez, je vous l'amène dehors pour que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun motif de condamnation. »
- L. Jésus donc sortit dehors, portant la couronne d'épines et le manteau pourpre. Et Pilate leur déclara :
- A. « Voici l'homme. »
- L. Quand ils le virent, les grands prêtres et les gardes se mirent à crier :
- F. « Crucifie-le ! Crucifie-le ! »

L. Pilate leur dit :

A. « Prenez-le vous-mêmes, et crucifiez-le ; moi, je ne trouve en lui aucun motif de condamnation. »

L. Ils lui répondirent :

F. « Nous avons une Loi, et suivant la Loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. »

L. Quand Pilate entendit ces paroles, il redoubla de crainte. Il rentra dans le Prétoire, et dit à Jésus :

A. « D'où es-tu ? »

L. Jésus ne lui fit aucune réponse. Pilate lui dit alors :

A. « Tu refuses de me parler, à moi ? Ne sais-tu pas que j'ai pouvoir de te relâcher, et pouvoir de te crucifier ? »

L. Jésus répondit :

X « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi si tu ne l'avais reçu d'en haut ; c'est pourquoi celui qui m'a livré à toi porte un péché plus grand. »

L. Dès lors, Pilate cherchait à le relâcher ; mais des Juifs se mirent à crier :

F. « Si tu le relâches, tu n'es pas un ami de l'empereur. Quiconque se fait roi s'oppose à l'empereur. »

L. En entendant ces paroles, Pilate amena Jésus au-dehors ; il le fit asseoir sur une estrade au lieu-dit le Dallage – en hébreu : Gabbatha. C'était le jour de la préparation de la Pâque, vers la sixième heure, environ midi. Pilate dit aux Juifs :

A. « Voici votre roi. »

L. Alors ils crièrent :

F. « À mort ! À mort ! Crucifie-le ! »

L. Pilate leur dit :

A. « Vais-je crucifier votre roi ? »

L. Les grands prêtres répondirent :

F. « Nous n'avons pas d'autre roi que l'empereur. »

L. Alors, il leur livra Jésus pour qu'il soit crucifié. Ils se saisirent de Jésus. Et lui-même, portant sa croix, sortit en direction du lieu-dit Le Crâne (ou Calvaire), qui se dit en hébreu Golgotha. C'est là qu'ils le crucifièrent, et deux autres avec lui, un de chaque côté, et Jésus au milieu. Pilate avait rédigé un écriteau qu'il fit placer sur la croix ; il était écrit : « Jésus le Nazaréen, roi des Juifs. » Beaucoup de Juifs lurent cet écriteau, parce que l'endroit où l'on avait crucifié Jésus était proche de la ville, et que c'était écrit en hébreu, en latin et en grec. Alors les grands prêtres des Juifs dirent à Pilate :

F. « N'écris pas : *Roi des Juifs* ; mais : *Cet homme a dit : Je suis le roi des Juifs.* »

L. Pilate répondit :

A. « Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit. »

L. Quand les soldats eurent crucifié Jésus, ils prirent ses habits ; ils en firent quatre parts, une pour chaque soldat. Ils prirent aussi la tunique ; c'était une tunique sans couture, tissée tout d'une pièce de haut en bas. Alors ils se dirent entre eux :

A. « Ne la déchirons pas, désignons par le sort celui qui l'aura. »

L. Ainsi s'accomplissait la parole de l'Écriture : Ils se sont partagé mes habits ; ils ont tiré au sort mon vêtement. C'est bien ce que firent les soldats. Or, près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine. Jésus, voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère :

X « Femme, voici ton fils. »

L. Puis il dit au disciple :

X « Voici ta mère. »

L. Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui. Après cela, sachant que tout, désormais, était achevé pour que l'Écriture s'accomplisse jusqu'au bout, Jésus dit :

X « J'ai soif. »

L. Il y avait là un récipient plein d'une boisson vinaigrée. On fixa donc une éponge remplie de ce vinaigre à une branche d'hysope, et on l'approcha de sa bouche. Quand il eut pris le vinaigre, Jésus dit :

X « Tout est accompli. »

L. Puis, inclinant la tête, il remit l'esprit.

(Ici on fléchit le genou, et on s'arrête un instant.)

L. Comme c'était le jour de la Préparation (c'est-à-dire le vendredi), il ne fallait pas laisser les corps en croix durant le sabbat, d'autant plus que ce sabbat était le grand jour de la Pâque. Aussi les Juifs demandèrent à Pilate qu'on enlève les corps après leur avoir brisé les jambes. Les soldats allèrent donc briser les jambes du premier, puis de l'autre homme crucifié avec Jésus. Quand ils arrivèrent à Jésus, voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes, mais un des soldats avec sa lance lui perça le côté ; et aussitôt, il en sortit du sang et de l'eau. Celui qui a vu rend témoignage, et son témoignage est véridique ; et celui-là sait qu'il dit vrai afin que vous aussi, vous croyiez. Cela, en effet, arriva pour que s'accomplisse l'Écriture : *Aucun de ses os ne sera brisé.* Un autre passage de l'Écriture dit encore : *Ils lèveront les yeux vers celui qu'ils ont transpercé.*

L. Après cela, Joseph d'Arimathie, qui était disciple de Jésus, mais en secret par crainte des Juifs, demanda à Pilate de pouvoir enlever le corps de Jésus. Et Pilate le permit. Joseph vint donc enlever le corps de Jésus. Nicodème – celui qui, au début, était venu trouver Jésus pendant la nuit – vint lui aussi ; il apportait un mélange de myrrhe et d'aloès pesant environ cent livres. Ils prirent donc le corps de Jésus, qu'ils lièrent de linges, en employant les aromates selon la coutume juive d'ensevelir les morts. À l'endroit où Jésus avait été crucifié, il y avait un jardin et, dans ce jardin, un tombeau neuf dans lequel on n'avait encore déposé personne. À cause de la Préparation de la Pâque juive, et comme ce tombeau était proche, c'est là qu'ils déposèrent Jésus

© AELF